Envoyé en préfecture le 11/04/2024
Reçu en préfecture le 11/04/2024
Publié le
ID : 003-210302980-20240409-DEC202438-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

09 AVR 2024

DEC202438
Objet : signature d'un contrat de prestation d'entretien du linge professionnel

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des Collectivités territoriales, art. L. 2122-22, alinéa n° 4 ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget (mais dans la limite de 100 000 euros) ;

VU le projet de contrat ;

CONSIDERANT que la Commune, en tant qu'employeur, a l'obligation de prendre en charge l'entretien du linge professionnel ;

CONSIDERANT la proposition de la société Lavage Repassage Services située à Saint Pourçain sur Sioule ;

CONSIDERANT que les crédits sont inscrits à cet effet au budget de la ville ;

CONSIDERANT qu'il convient de conclure un contrat à ce titre ;

DECIDE de conclure un contrat de prestation de service avec la société Lavage Repassage Services pour l'entretien du linge professionnel de la commune.

PUBLICATION au R.A.A.

Roger LITAUDON

MAIRIE DE VARENNES SUR ALLIER (ALLIER)